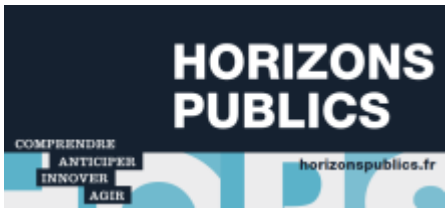
HORIZONS PUBLICS



© Site de la revue

Titre

Horizons publics

Auteur(s)

Directeur de la publication Antoine Dumurgier

Rédacteur en chef Julien Nessi

Date

1982 - 2012 : Les Cahiers de la fonction publique et de l'administration

2013 - 2017 : fusion de la revue Les Cahiers de la fonction publique et de l'administration, Cahiers de l'éducation et Cahiers hospitaliers au sein de la nouvelle revue Les Cahiers de la fonction publique

2018 - : Horizons Publics

Éditeur(s)

Berger-Levrault

Support

Papier
Ressource Internet

Autre format

Numérique

Hors séries

Type de document

Revue

Périodicité

Bimestriel

6 numéros et 4 hors séries par an.

Source du droit

Doctrine
Jurisprudence
Législation

Domaines du droit

Droit public
Droit administratif
Droit de la culture - Education - Recherche
Droit constitutionnel

Contenu

Pluridisciplinaire sur le plan scientifique lorsqu'elle fait appel aux chercheurs, la revue donne également la parole à tous les « praticiens » de l'action publique, français comme étrangers :

- Les élus
- Les agents
- Les usagers
- Les associations
- Les entrepreneurs

Dossiers de fond, témoignages et retours d'expérience permettent de s'enrichir de nouveaux points de vue, d'idées et de pratiques originales. Le traitement des sujets mêle analyses de fond et articles journalistiques.
Le site web donne accès à tous les papiers publiés dans la revue ainsi qu'à des articles inédits. Le fond s'enrichit continuellement, l'ambition étant d'être une base de connaissances unique sur la fabrique de l'action publique.

Type de classement

Différentes rubriques :

- L'actualité vue par...
- Ils nous étonnent
- Au-delà des frontières
- Grand entretien avec des spécialistes
- Dossier sur un sujet particulier
- Anticipations publiques
- Cultures publiques (revue du web)
- Cartoscopie

Différents thèmes :

- Etat
- Territoires
- Education
- Santé-social

- Numérique
- Management
- Juridique
- Economie
- Vie citoyenne
- Environnement
- International

Clefs d'utilisation

- Sommaire au début de la publication mensuelle

- De 1982 à 1987 :

Table annuelle composée de 3 tables :

- table des articles

- table de jurisprudence

- table de législation

Notes

Concerne les trois fonctions publiques, d'État, territoriale et hospitalière en France :

- agents publics et fonctionnaires : discipline, droits obligations et garanties, formation, gestion des ressources humaines, handicapés, positions, recrutement, rémunération, représentation du personnel, retraite, statuts, syndicats...

- logement social

- service public

- administration : accès aux documents administratifs, contrôle de légalité, délocalisation, décentralisation, droits des administrés, finances, gouvernement, ministères, ordre public, police, privatisations, sécurité...

- etc....

Cette revue est suivie par **Mir@bel**.

Liens

https://www.horizonspublics.fr/

Fiche réalisée par : Lucienne DEDIEU-URIOS (BU Toulouse 1), le 23/04/2015
Mise à jour : Stéphane DOUSSIN (BUEM Sorbonne Paris Nord), le 18/02/2026

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous contrat Creative Commons

Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité
Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale
Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique
Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)
Pour la version intégrale du contrat : voir le code juridique Creative commons.